

Section 2

Le sport communautaire au Canada

Définition du sport communautaire

Le « sport » désigne une activité organisée impliquant deux ou plusieurs participants qui s'affrontent dans un but de compétition. Cette activité nécessite des règles officielles, des compétences spécialisées, des stratégies, ainsi qu'une formation ou un entraînement. Le sport communautaire, ou sport organisé, est géré et soutenu grâce à des bénévoles et des institutions de la communauté, et on le trouve un peu partout au pays dans des communautés de toutes sortes.



Le pouvoir du sport

Le sport communautaire n'est pas une activité individuelle privée; il n'est pas non plus pratiqué dans un but lucratif. Qu'il s'agisse d'un jeu, d'un entraînement, de l'organisation d'une activité ou de la promotion du sport, la pratique du sport est un processus hautement social qui nécessite l'engagement de nombreux bénévoles. Une pratique largement inclusive et un niveau élevé d'engagement civique constituent les caractéristiques distinctives qui, ensemble, permettent au sport communautaire de procurer aux communautés les bienfaits que l'activité physique individuelle et le sport à but lucratif ne peuvent offrir. Plus particulièrement, ce sont les principaux attributs qui font du sport communautaire un générateur de capital social et une plateforme d'inclusion sociale aussi efficaces.

La compétition se trouve au cœur de tout sport et le sport communautaire n'est pas différent à cet égard. Les athlètes d'élite (amateurs et professionnels) font partie intégrale du continuum du sport communautaire parce que les communautés développent, soutiennent et chérissent leurs champions et s'y identifient. En retour, ces athlètes nous inspirent par leurs exploits, nous unissent et souvent incarnent nos idéaux les plus élevés. Les communautés soutiennent le sport d'élite en raison de ce que font ces champions pour les communautés.

Le sport communautaire est présent dans pratiquement chaque communauté au Canada et il est largement soutenu par les communautés elles-mêmes.

Même si peu d'athlètes accèdent au royaume du sport d'élite, le sport communautaire sain englobe l'excellence sur la base du fait que l'excellence, l'équité, le plaisir et l'inclusion sont des valeurs communes qui se renforcent mutuellement et qui contribuent à assurer à des gens de tout âge et de tout niveau d'habileté et de compétence des possibilités de pratique du sport accessibles, agréables et stimulantes.

Participation aux sports au Canada

En 2016, plus de 8 millions de Canadiens âgés de 15 ans ou plus ont pratiqué un sport (26,7 % des adultes canadiens). Ce chiffre représente une hausse par rapport à 2010, ce qui marque un tournant majeur

dans la pratique du sport; de 1992 à 2010, le taux de participation avait accusé un recul. En 2016, si les hommes ont été plus nombreux que les femmes à pratiquer un sport, l'augmentation globale de la participation a été largement stimulée par une augmentation de la participation des femmes aux sports : 16,4 % des femmes pratiquaient un sport en 2010, contre 19,7 % en 2016.¹ Les taux de participation des hommes ont diminué de 1,4 point de pourcentage entre 2010 et 2016, passant de 35,3 % à 33,9 %.² Cet écart est attribuable à une baisse importante de la pratique du sport chez les hommes âgés de 15 à 24 ans (diminution de 11,3 % entre 2010 et 2016).³

En plus de participer à un sport communautaire en tant qu'athlètes, plus de 5,7 millions d'adultes canadiens ont été spectateurs lors d'événements sportifs amateurs (38,5 %), 7,4 % ont été administrateurs, 4,9 % ont entraîné des athlètes amateurs et 2,1 % ont participé comme arbitres.⁴ En ce qui concerne les spectateurs, les entraîneurs et les administrateurs, cela représente une augmentation par rapport aux chiffres de 2005 (les spectateurs ont légèrement diminué [baisse de 1 %] entre 2010 et 2016; les résultats des autres demeurent inchangés). Bien que le nombre d'entraîneuses ait augmenté, en 2016, il y avait toujours une importante disparité entre les deux sexes concernant l'entraînement dans les sports amateurs, soit deux fois plus d'hommes que de femmes participant à des activités d'entraînement (6,5 % et 3,3 % respectivement). Fait intéressant, cette disparité semble avoir été suscitée par des groupes d'âge plus élevés : les entraîneuses sont plus nombreuses que les entraîneurs dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans, tandis que les chiffres sont inversés dans la tranche d'âge des 25 à 54 ans.⁵

Tant pour la pratique du sport que pour l'entraînement, les taux de participation sont plus élevés chez les personnes qui se situent dans les fourchettes de revenus familiaux supérieures et chez celles mieux éduquées.⁶ Les femmes et les hommes titulaires d'un diplôme universitaire étaient 1,6 fois plus susceptibles de pratiquer régulièrement un sport que les personnes ayant des études postsecondaires, ou moins. En 2016, une personne sur quatre ayant un diplôme d'études postsecondaires ou d'études universitaires non terminées a participé à un sport amateur en tant



Le sport communautaire est présent dans pratiquement chaque communauté au Canada et il est largement soutenu par les communautés elles-mêmes.



Plus de **8 millions de Canadiens** âgés de 15 ans ou plus ont **pratiqué un sport**.

qu'entraîneur; cependant, la répartition est de 44 % chez les hommes et de seulement 14,6 % chez les femmes.⁷ Les Canadiens dont le revenu familial est supérieur à 125 000 \$ par an étaient 1,6 fois plus susceptibles de pratiquer un sport amateur en tant que spectateurs que ceux qui gagnaient moins de 25 000 \$ par an en 2016. De même, 44 % des hommes et 26,6 % des femmes des ménages ayant déclaré des revenus annuels de 125 000 \$ ou plus ont pratiqué un sport, contre seulement 23,6 % des hommes et 12,6 % des femmes des ménages ayant déclaré un revenu annuel de 25 000 \$ à 49 000 \$ en 2016.⁸

Il existe des différences parmi les groupes raciaux et culturels dans la pratique du sport communautaire. En 2016, les taux de participation des Autochtones d'âge adulte étaient comparables au taux national. Fait intéressant, les femmes autochtones étaient *un peu plus* susceptibles de pratiquer un sport que les femmes non autochtones (23,6 % et 21,6 % respectivement). En revanche, les hommes autochtones ont pratiqué un sport dans une proportion moindre que les hommes non autochtones (28,4 % et 35,7 % respectivement).⁹ En 2016, le taux de participation à un sport des adultes qui ont indiqué faire partie d'une minorité visible était légèrement inférieur (25,2 %) à la moyenne nationale (26,7 %). Contrairement aux populations autochtones, les femmes qui ont indiqué faire partie d'une minorité visible avaient un taux de participation nettement inférieur à la moyenne nationale chez les femmes (12,7 % et 19,7 % respectivement), tandis que le taux de participation des hommes qui ont indiqué faire partie d'une minorité visible était supérieur à la moyenne nationale chez les hommes (36,8 % et 33,9 % respectivement).¹⁰ Fait intéressant, les immigrants établis avaient des taux de participation au sport plus faibles que ceux des adultes nouvellement immigrés. Cependant, entre 2010 et 2016, le taux de participation à un sport des immigrants adultes récents et très récents a diminué de 4,3 points de pourcentage, pour atteindre 24,7 %.¹¹

Dans l'ensemble, la participation des enfants à un sport organisé au Canada a augmenté de 2005 à 2016,¹² Dans le cadre de l'ÉAPJC (Étude sur l'activité physique des jeunes au Canada) de 2014 à 2016, 77 % des enfants canadiens âgés de 5 à 19 ans ont fait de l'activité physique et du sport organisés.

Les taux de participation à un sport sont les mêmes pour les filles et les garçons, mais la participation diminue avec l'âge : 70 % des adolescents de 13 à 19 ans ont déclaré faire du sport, contre 83 % des jeunes de 5 à 12 ans. Les enfants dont les parents sont plus éduqués et ont un revenu familial plus élevé sont beaucoup plus susceptibles de faire du sport que leurs pairs issus de ménages à plus faible revenu.¹³ Un autre facteur qui influe sur la participation des enfants à un sport est le fait que leurs parents pratiquent ou non un sport. Les enfants (âgés de 5 à 14 ans) dont au moins un parent est impliqué dans le sport en tant que participant ou administrateur sont beaucoup plus susceptibles de faire du sport (57,2 %) que ceux dont les parents ne sont pas impliqués (39,4 %); ces chiffres sont comparables à ceux communiqués en 2005. Les enfants de ménages biparentaux sont plus susceptibles de faire du sport que ceux de ménages monoparentaux, en particulier si leurs parents pratiquent activement un sport.¹⁴

Le sport que nous voulons

Le niveau exceptionnel du bénévolat et du soutien des communautés pour le sport est un témoignage de la grande importance que les Canadiens accordent au sport. Les Canadiens accordent également beaucoup d'importance au sport sur le plan financier : En 2018, 84 % des Canadiens estimaient qu'il était quelque peu ou très important que le gouvernement fédéral continue de financer le sport communautaire.¹⁵ De plus, les Canadiens comprennent le rôle fondamental du sport dans leur propre vie : dans un sondage réalisé en 2018 auprès de plus de 2 000 Canadiens, 84 % étaient d'accord pour dire que la participation à un sport communautaire peut former le caractère des jeunes, 91 % pensent qu'elle peut contribuer à un mode de vie sain et 82 % croient qu'elle peut renforcer les communautés.¹⁶

Dans tous les sports, il subsiste une tension entre le besoin de faire preuve d'équité et d'inclusivité et le désir de gagner. Avec l'essor du sport professionnel comme divertissement de masse à l'échelle mondiale, le sport communautaire est de plus en plus influencé par les valeurs de ce sport, caractérisé par des coûts élevés et un accent sur la victoire à tout prix. Plus

Le pouvoir du sport

de 40 % des parents s'inquiètent du fait que le sport professionnel ne tient pas compte des principes Sport pur, et plus de 80 % sont au moins modérément préoccupés par l'influence négative du sport professionnel sur le sport communautaire.¹⁷ La confusion qui règne au sujet du sport en tant que divertissement commercial (le sport professionnel que nous regardons à la télévision) et le sport communautaire (le sport que nous pratiquons) peut parfois miner les principes fondamentaux d'inclusion et de bon esprit sportif et, avec eux, les bienfaits que le sport procure au sein des communautés. En effet, la pleine valeur du sport communautaire n'est réalisée que lorsque le sport est pratiqué d'une certaine manière – lorsqu'il y a un endroit où tout le monde peut jouer, lorsque chaque participant a la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer son jeu, lorsque la victoire n'est pas possible sans une participation équitable et inclusive, et lorsque la joie inhérente au jeu fait partie intégrante de l'expérience des participants.

Le sport sain renforce l'importance de l'engagement, de l'effort honnête, de l'éthique et du travail acharné dans la poursuite de l'excellence. La victoire obtenue par d'autres moyens ne constitue pas une mesure de l'excellence sportive. Les Canadiens connaissent la valeur d'un effort honnête : 82 % des Canadiens estiment qu'il n'est pas acceptable de tricher, même si l'on sait que l'adversaire triche.¹⁸ Grâce au sport, nous connaissons l'euphorie et la joie, la satisfaction profonde qui accompagne la réussite et la fierté que nous avons en commun pour nos athlètes et nos équipes sportives. Ces émotions sont ressenties à tous les jours dans les communautés lorsque des personnes et des équipes de tous âges se mesurent à elles-mêmes et à leurs adversaires et s'efforcent de réaliser leurs aspirations – et les nôtres – dans la poursuite partagée de la promesse et du potentiel que procure le sport.

C'est ce sport que les Canadiens veulent. Parmi les personnes interrogées, 82 % des Canadiens croient que le sport communautaire peut contribuer à renforcer les communautés. Lorsqu'on les interroge sur l'importance des principes Sport pur dans le sport communautaire, le principe « Respecte les autres » est constamment celui le plus souvent cité depuis 2016 (67 % en 2018).¹⁹ Cependant, les Canadiens craignent que le sport communautaire ne tienne pas toujours compte de ces principes. Moins d'un Canadien sur cinq croit que le sport communautaire est très efficace



84 % étaient d'accord pour dire que la participation à un sport communautaire peut **former le caractère des jeunes.**



91 % pensent qu'elle peut **contribuer à un mode de vie sain.**



82 % croient qu'elle peut **renforcer les communautés.**

pour appliquer les principes Sport pur, et seulement 14 % des Canadiens croient que le sport communautaire présente une excellente capacité à offrir une expérience sportive positive dans leur communauté.²⁰ Deux des enjeux les plus préoccupants sont le comportement déplorable de certains parents, ainsi que le harcèlement, l'intimidation et les autres formes d'abus. De plus, les Canadiens craignent que le sport ne soit pas accessible à tous les membres de la communauté : la moitié des répondants à un sondage réalisé en 2018 ont indiqué qu'ils étaient préoccupés par le manque d'accès au sport pour certaines personnes, et le coût de participation était la préoccupation la plus souvent citée à propos du sport communautaire.²¹

Ces points de vue révèlent un écart constant entre les bienfaits positifs que le sport peut procurer aux enfants et à la communauté des Canadiens interrogés et l'expérience qu'ils vivent réellement. Les sections qui suivent présentent le large éventail des bienfaits publics qui sont offerts aux Canadiens si nous agissons délibérément pour combler cet écart en mettant sur pied un système sportif communautaire complet, accessible et inclusif qui s'avère à la hauteur du sport que nous voulons vraiment.